



# CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PISTE MOTO

PASSERELLE A2 / A - PERMIS A2 / A1  
ANNULATION PERMIS - CODE EN LIGNE



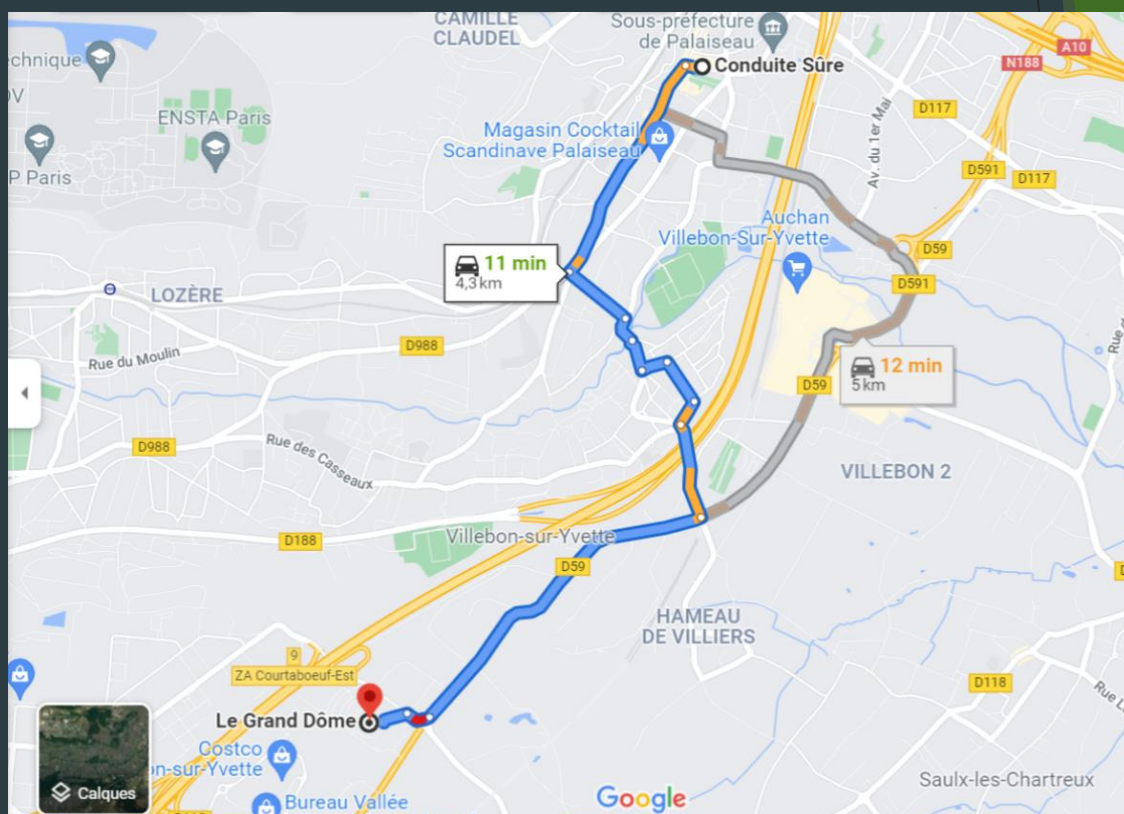
**01 69 31 44 28**

7b rue d'Auvergne - 91120 Palaiseau  
conduitesure@orange.fr  
<https://conduite-sure.com>



## Où se situe notre piste moto?

Notre piste se situe au grand dôme de Villebon sur Yvette, soit à environ 12 minutes de notre auto-école



Toute leçon non décommandée 48 heures à l'avance sera considérée comme due



*Conduite Sûre*

7b rue d'Auvergne 91120 Palaiseau

01 69 31 44 28

[conduitesure@orange.fr](mailto:conduitesure@orange.fr)



## Quand se déroule votre formation

Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 19h
Mardi au Vendredi	10h - 12h	14h - 19h
Samedi	09h - 13h	

## Modalités

Nous vous donnons rendez-vous directement sur la piste pour effectuer votre leçon de manière effective hors trajet.

Les motos sont sur place et vous bénéficiez d'un vestiaire et d'une machine à café.

## Matériel et équipement

Vous devez disposer du matériel suivant afin de suivre votre cours en toute sécurité:

- ✓ Casque
- ✓ Gants
- ✓ Manteau ou blouson
- ✓ Chaussures fermées

**Toute leçon non décommandée 48 heures à l'avance sera considérée comme due**



*Conduite Sûre*

*7b rue d'Auvergne 91120 Palaiseau*

*01 69 31 44 28*

*conduitesure@orange.fr*